

ENTRETIEN DES LOCAUX

La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. L'activité de certains établissements s'en trouve ainsi réduite, il en est de même pour les effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service minimum à la population.



I. OBJECTIFS :

- Apporter un appui aux collectivités dans la gestion de cette période de crise sur une thématique spécifique et notamment pour les activités qui continueront à être assurées.
- Accompagner les collectivités sur la prévention des risques liés à ces activités et plus précisément les activités d'entretien des locaux et matériels de travail
- Fournir des conseils pour la réalisation de cette activité en période d'épidémie de Covid-19.

II. MISSIONS CONCERNÉES ET PRÉCONISATIONS :

- Entretien / ménage des locaux
- Désinfection du matériel

Recommandations :

L'ensemble des agents, considérés comme « personnes vulnérables » en cas de contamination par le virus COVID-19 (cf. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), sont invités à interroger leur médecin traitant et à prendre contact avec leur médecin de prévention quant aux conseils relatifs à leur possibilité de participer à la continuité d'activité de leur collectivité.

Règles d'hygiène

Pour prévenir la circulation du Coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes.

- ✓ S'attacher les cheveux.
- ✓ Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- ✓ Saluer sans se serrer la main.
- ✓ Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m).
- ✓ Éviter de se toucher le visage.
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude.
- ✓ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.

Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche info prévention « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Dans le cadre épidémique actuel d'infection à coronavirus, il est impératif pour chacun des agents en charge de l'entretien d'appliquer les mesures de protection suivantes :

Phase de Travail	Préconisations
<p><u>Entretien des locaux</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disposer des sacs poubelles dans chaque poubelle individuelle ✓ Pour limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage habituel des locaux, un nettoyage plus fréquent des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs...). ✓ Nettoyer les surfaces avec un produit désinfectant 2 fois par jour : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, digicodes mais aussi tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés en fonction de vos situations ✓ Evitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur...), ✓ Le lavage et la désinfection humide sont à privilégier. Les produits de désinfection utilisés doivent être conformes à la norme EN 14476 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans le cadre de bureaux partagés, des lingettes ménagères ou des produits ménagers compatibles avec les surfaces nettoyées peuvent être mis à disposition des utilisateurs pour le nettoyage des claviers, souris, téléphones, terminal... 2. rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique 3. laisser le temps de sécher 4. Si un cas de COVID-19 est survenu sur le lieu de travail, aérer la pièce quand c'est possible. Attendre de préférence plusieurs heures avant de nettoyer les surfaces du poste occupé par le salarié malade (bureau, matériel informatique, téléphone, poignées de porte...). Utiliser pour cela des lingettes imbibées du produit de nettoyage habituel, en portant des gants de ménage. Laver ensuite les gants à l'eau et au savon, puis se laver les mains dès le retrait des gants ✓ Manipuler les conteneurs avec des gants ✓ Ne pas utiliser d'aspirateur qui mobilise les particules sur lesquels les microorganismes se sont déposés et les aérosolise ✓ Augmenter le temps dédié au nettoyage ✓ Toujours travailler du plus propre au plus sale (distributeur de savon, lave-mains, WC) ✓ Toujours fermer l'abattant des toilettes avant de tirer la chasse d'eau ✓ Pour une désinfection efficace, respecter: dosage, température de l'eau, temps de contact spécifiés (cf fiche technique du produit) ✓ Verser le produit dans l'eau et non le contraire

✓ **Ne pas mélanger les produits à base d'eau de javel avec d'autres produits désinfectants. Cela peut produire des dégagements de chlore. (Gaz mortel)**

✓ Si vous utilisez de l'eau de javel respecter bien les préconisations de suivantes :

Diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5 % de chlore actif :

% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2.6% de chlore actif	Volume d'eau froid à ajouter pour diluer
0.5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 Litre d'eau de javel diluée à 5%	200 mL	800 mL
0.5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 Litres d'eau de javel diluée à 5%	1 Litre	4 Litres

L'utilisation d'eau de javel nécessite de procéder à un nettoyage en trois étapes

- Nettoyer les sols et les surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (ou changé et mis à la machine à 60° tous jours) imprégné d'un produit détergent.
 - Un bandeau de lavage différent est utilisé pour les sols et les surfaces type bureau.
 - Il faut ensuite rincer à l'eau du réseau les sols et parois avec un autre bandeau de lavage (bandeau à usage unique ou si réutilisable changé tous les jours et mis en machine à 60°)
 - Laisser sécher
 - Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide) en utilisant un bandeau de lavage différent des précédents.
- ➔ Il faut être attentif à l'augmentation du temps de travail des personnels induite par cette procédure de nettoyage.

✓ Laver quotidiennement les tenues de travail à 60°

✓ Mettre des solutions hydro alcooliques à disposition

✓ Avant de rentrer chez soi, ne pas oublier de se changer et éventuellement prendre une douche

Équipement de protection individuelle

✓ S'assurer que les vêtements de travail et EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés. Pour cela, l'agent arrive et repart du travail avec ses vêtements personnels pour éviter d'apporter ou de rapporter au domicile des facteurs de contamination.

✓ Dans le vestiaire respecter les consignes d'habillement et de distanciation : (Nombre limité de personnes simultanément dans le vestiaire).

✓ Blouse à usage unique

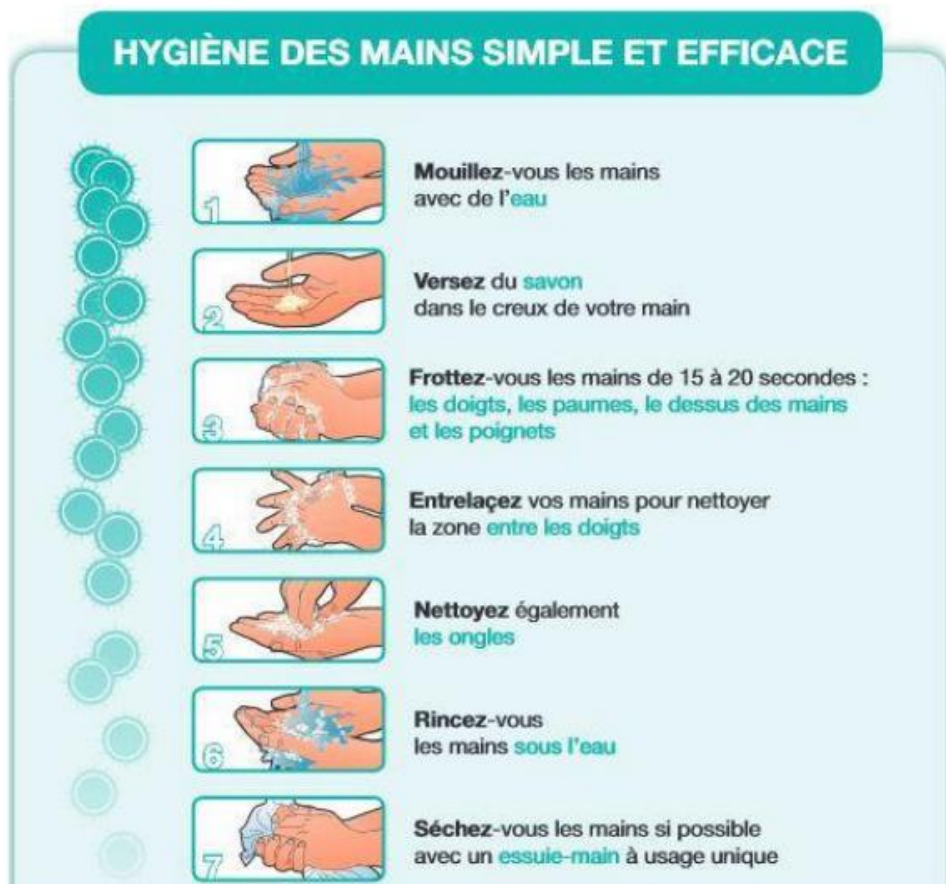
✓ Gants de ménage (répondant à la norme EN 374)

- ✓ Lunettes de sécurité au besoin
- ✓ Chaussures de sécurité
- ✓ Changer les gants plusieurs fois par jour
- ✓ Enlevez vos gants en sécurité en suivant la consigne jointe en annexe
- ✓ Jetez les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.
- ✓ Ne pas stocker les chaussures de sécurité au-dessus des casiers, ranger les EPI conformément aux dispositions indiquées dans la notice d'utilisation
- ✓ La procédure d'habillage :
 - Avant d'enfiler sa blouse et ses EPI, se laver les mains (minimum 30 secondes) au savon et à l'eau ou les frictionner au gel hydroalcoolique,
 - Enfiler la blouse,
 - Enfiler les lunettes,
 - Enfiler des gants à usage unique, ou des gants réutilisables propres et désinfectés, Une fois les gants enfilés, ils ne servent qu'à une seule opération.
 - Enfiler les chaussures de travail antidérapantes

Annexe 1: Le lavage des mains

Le lavage des mains à l'eau et au savon :

Les mains doivent être lavées à l'eau et au savon (de préférence liquide) pendant au minimum 30 secondes, en frottant les ongles, le bout des doigts, la paume et l'extérieur des mains et entre les doigts. Après lavage, il est conseillé de se sécher les mains avec du papier jetable, une serviette propre ou à l'air libre.



Une solution hydroalcoolique peut aussi être utilisée en l'absence d'eau et de savon



Annexe 2: Protocole de retrait des gants

BIEN RETIRER MES GANTS À USAGE UNIQUE



1. Pincer le gant au niveau du poignet. Éviter de toucher la peau.



2. Retirer le gant.



3. Le gantier au creux de la main gantée ou le jeter.



4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.



5. Retirer le deuxième gant.



6. Une fois les gants ôtés, les jeter. Se laver les mains.

BIEN RETIRER MES GANTS RÉUTILISABLES



1. Mouiller les mains gantées à l'eau puis savonner.



2. Frotter en insistant sur le dos, la paume et entre les doigts.



3. Rincer abondamment.



4. Trier sur les doigts d'un gant pour le faire glisser. Trier sur les doigts du deuxième gant.



5. Saisir d'une main les deux gants sans toucher l'extérieur.






6. Les suspendre pour les faire sécher. Puis se laver les mains.

Annexe 3: Mettre un masque de protection

Règles de bases pour le positionnement du masque :

- ✓ Se laver les mains au préalable.
- ✓ Prendre un nouveau masque par les élastiques. Attention, la face colorée doit se trouver vers l'extérieur et non contre la bouche.
- ✓ Le côté rembourré de la barrette nasale doit être placé sur la bosse du nez pour bien protéger le nez.
- ✓ Préférer les masques avec des attaches élastiques plutôt que des lanières : le masque sera plus simple à enfiler. Le masque doit être bien enveloppant et passer sous le menton pour bien protéger la bouche et le nez.

<p>1.</p>  <p>Déplier le masque, le tenir par le haut (baguette) et passer les doigts dans les élastiques (côté bleu légèrement brillant à l'extérieur).</p>	<p>2.</p>  <p>La face absorbante (côté blanc) est à appliquer sur la bouche.</p>	<p>3.</p>  <p>Positionner le masque sur le nez et la bouche en incluant le menton.</p>
<p>4.</p>  <p>Accrocher le masque : passer les élastiques derrière les oreilles.</p>	<p>5.</p>  <p>Modeler la barrette et ajuster la au contour du nez avec vos deux index</p>	<p>6.</p>  <p>Assurer l'étanchéité du masque : Le nez, la bouche et le menton doivent être recouverts.</p>

Annexe 4: Plan de Nettoyage

Nb : Attention, le présent « plan de nettoyage » contient les recommandations spécifiques liées à la prévention de la propagation du COVID-19. Il s'agit donc d'un complément et il ne se substitue pas au plan de nettoyage habituel, notamment celui prévu réglementairement dans le cadre de l'HACCP pour les locaux de restauration.